

Aujourd'hui, nous constatons que le crédit de 2 millions est inférieur de 2 millions à nos besoins. Ainsi, hier, le 22 novembre, nous devions à nos fournisseurs, à l'égard de matériel, de papier et le reste, \$2,265,643. Nos bordereaux de paye et de salaires représentent une somme de \$160,000. C'est dire qu'il nous manque en tout \$2,425,643. Notre découvert, à cette date, au compte du receveur général, était de \$5,590,137. Divers ministères nous devaient la somme de \$3,786,943, que nous pouvons déduire de ce montant. Si les divers ministères nous versaient cette somme,—que nous n'avions pas alors,—notre découvert ne serait que de \$1,803,194. La loi nous permet un solde débiteur de 2 millions de dollars. Nous avons donc hier des disponibilités de \$196,806 pour payer un passif égal à \$2,425,643. Il nous manquait donc hier \$2,229,837. Nous devons cette somme à des sociétés privées pour des fournitures et du matériel de toutes sortes que nous ne pouvons payer. C'est pourquoi nous demandons un crédit supplémentaire. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit simplement d'un crédit,—et non pas d'une subvention ou autre chose du genre,—de l'ordre de 2 millions de dollars afin de maintenir nos comptes à un maximum raisonnable.

M. Macdonnell (Greenwood): Nous savons qu'il ne s'agit pas d'une subvention, mais plutôt d'une forme de capital d'exploitation et, pour cette raison, il peut être nécessaire. J'aimerais poser une ou deux questions. Le ministre nous a dit que les comptes débiteurs dépassent \$2,229,000. J'aimerais savoir depuis combien de temps ces comptes sont en souffrance. Par ailleurs, il nous a dit qu'on devait \$3,786,000 à son ministère; j'aimerais savoir pourquoi ces dettes ne peuvent être soldées.

Je désire également savoir si l'exploitation de l'Imprimerie, sur la base actuelle, comporte des inconvénients vraiment graves. Si le ministre peut prouver qu'il y a eu des pertes, il faudrait lui venir en aide sans tarder. Je crois toutefois que le sentiment général de la Chambre,—salutaire, à mon avis, d'ailleurs,—veut que nous hésitions tout de même un peu à accepter des propositions de ce genre. La Commission des transports, il y a un an ou deux, nous en a fait une de ce genre. Elle nous a demandé un montant qui, si j'ai bonne mémoire, a été considérablement réduit plus tard, d'ailleurs avec son consentement. Il est inutile d'entrer dans les détails,—du reste, je m'en souviens mal,—mais la Commission avait présenté une preuve que nous avons soigneusement examinée, avec le Conseil du Trésor. En défi-

nitive, nous avons convenu qu'il était extrêmement difficile de se débrouiller avec le capital d'exploitation dont on disposait.

Je répète mes questions. Je voudrais savoir s'il y a vraiment gêne et pourquoi ce montant considérable de \$3,786,000 est resté dû pendant si longtemps. On nous laisse deviner à l'occasion ce qui se passe. Or nous croyons comprendre, justement, que des excédents de plusieurs centaines de millions restent inutilisés, alors que plusieurs ministères n'ont pas de quoi payer leurs dettes. Tout cela n'est pas très clair.

L'hon. M. Bradley: Il n'est pas toujours facile d'obtenir des ministères qu'ils acquittent leurs comptes aussi rapidement qu'on le voudrait. Il y a souvent décalage entre la date de livraison et la date du paiement. Il faut aussi se rappeler que nous avons beaucoup de ce qu'on appelle des travaux en cours, à l'égard desquels il n'y a pas encore eu de facture d'envoyée. Nous sommes constamment endettés, d'environ 2 millions de dollars généralement. Cela ne cause aucun ennui au Gouvernement, mais il n'en est pas de même pour les sociétés commerciales qui nous fournissent le matériel. Nous estimons que nous devrions être en mesure de réduire le total de ces comptes de créanciers. Ce chiffre de \$2,229,000 est trop élevé.

Il y a lieu de se rappeler aussi que cet argent n'échappe pas au contrôle du Gouvernement. Il se trouve entre les mains des divers ministères, qui ont reçu les crédits dont ils ont besoin pour nous payer le matériel que nous fournissons. Les ministères nous le transfèrent et nous le versons au Fonds du revenu consolidé. Ces opérations ne se font pas assez rapidement pour nous permettre de régler les comptes que nous devons à l'extérieur et que nous devrions, à mon avis, acquitter le plus tôt possible.

M. Macdonnell (Greenwood): Moi aussi, je le pense, mais je veux encore savoir pourquoi on ne peut pas payer ces \$3,786,000. Le ministre peut-il nous donner la liste des ministères qui doivent de l'argent, afin que nous puissions voir pourquoi ces comptes ne peuvent pas être réglés? Y a-t-il une raison au monde pour laquelle on ne peut pas acquitter ces factures? Ces ministères de l'État sont solvables, je pense, ils sont capables de payer leurs dettes; ce montant de \$3,786,000 devrait être payé. S'il s'agissait d'une entreprise privée, elle ne manquerait pas de voir à ce que ces comptes soient payés car elle n'aurait personne d'autre chez qui trouver 2 millions de dollars.